



CONCOURS D'ADMINISTRATEUR-ADJOINT 2023

DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA FORMATION

Épreuves d'admissibilité



ÉPREUVE MINEURE : GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

(Durée 2 heures – coefficient 2)

Cette épreuve se compose de questions à choix multiples (QCM) et de deux cas pratiques, faisant appel aux connaissances correspondant aux domaines du programme.

Le sujet est composé de trois exercices indépendants, que chaque candidat peut traiter dans l'ordre de son choix :

- Exercice 1 – 8 points ;
- Exercice 2 – 6 points ;
- Exercice 3 – 6 points.

Aucun document n'est autorisé.

AVERTISSEMENT

Si l'énoncé du sujet ou des questions vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement sur votre copie.

Le sujet comporte 9 pages.

N.B. : L'usage d'une calculatrice de poche, y compris d'une calculatrice programmable et alphanumérique, à fonctionnement autonome, sans imprimante, sans document d'accompagnement est requis (non fournie par le Sénat).

Exercice 1 (8 points)

Pour chaque question, une seule réponse est possible.

La réponse est apportée sur votre copie (en indiquant par exemple 1A, 2C, 3B...)

Barème :

Bonne réponse : + 0,2 point

Mauvaise réponse : - 0,1 point

Abstention : 0 point

1. Parmi ces grands principes des finances publiques, lequel est d'origine jurisprudentielle ?

- A. Le principe d'annualité.
- B. Le principe de sincérité.
- C. Le principe de spécialité.

2. Les ministres sont seuls ordonnateurs :

- A. Principaux des dépenses et des recettes du budget de l'État.
- B. Secondaires des dépenses et des recettes du budget de l'État.
- C. Délégués des dépenses du budget de l'État.

3. Quel organe certifie la sincérité budgétaire des comptes de l'État ?

- A. Le Haut Conseil des finances publiques.
- B. Le Conseil constitutionnel.
- C. La Cour des comptes.

4. Qu'est-ce qu'un crédit de paiement ?

- A. Le déficit de recettes liées à une activité accessoire.
- B. L'excédent budgétaire d'un programme pouvant être réaffecté sous réserve de l'autorisation d'encours.
- C. La limite supérieure des dépenses pouvant être payées pendant l'année dans le cadre des autorisations d'engagement accordées.

5. Quel grand principe budgétaire a été consacré par la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) du 1^{er} août 2001 ?

- A. Sincérité.
- B. Unité.
- C. Annualité.

6. La Cour de discipline budgétaire et financière peut sanctionner un fonctionnaire :

- A. En le révoquant.
- B. En lui infligeant une amende.
- C. En demandant le remboursement des sommes en cause.

7. Lors de son examen par le Parlement, le projet de loi de finances :

- A. Peut être amendé, d'une part, par les différentes commissions permanentes, d'autre part en séance publique, dans les deux chambres.
- B. Peut être amendé par la seule commission des finances puis en séance publique à l'Assemblée nationale, mais uniquement en séance publique au Sénat.
- C. Peut être amendé en séance publique, mais pas au stade de l'examen en commission, cela dans les deux chambres.

8. Quelles sont les dépenses de l'État ?

- A. Ce sont les dépenses de personnel et de fonctionnement.
- B. Ce sont les dépenses de personnel, de fonctionnement, d'investissement et d'intervention.
- C. Ce sont les dépenses de personnel, de fonctionnement, d'intervention, d'investissement et de remboursement de la dette de l'État.

9. L'unité de spécialité des crédits est :

- A. L'action.
- B. Le chapitre.
- C. Le programme.

10. La nouvelle norme de dépenses pilotables de l'État exclut :

- A. Les dépenses des budgets annexes.
- B. Les dépenses militaires.
- C. Les prélèvements sur recettes en faveur des collectivités locales.

11. L'engagement de la dépense relève :

- A. De l'ordonnateur.
- B. De l'ordonnateur et du comptable.
- C. Du comptable.

12. À quelle phase de l'exécution de la dépense se rattache la règle du service fait ?

A. L'ordonnancement.

B. L'engagement.

C. La liquidation.

13. L'ordonnancement est :

A. Un simple document.

B. Un acte administratif.

C. Un acte de gouvernement.

14. La mise en place de la LOLF a fait évoluer l'intervention des comptables vers :

A. Le contrôle hiérarchisé de la dépense.

B. Le contrôle fonctionnel de la dépense.

C. Le contrôle opérationnel de la dépense.

15. La LOLF prévoit la possibilité de modifier la répartition des crédits entre des programmes de deux ministères distincts par :

A. Un décret modificatif.

B. Un décret de transfert.

C. Un décret de virement.

16. Le principe de non-affectation implique que :

A. Toute recette doit être recouvrée en vertu d'une autorisation budgétaire.

B. Toute dépense du budget doit pouvoir être financée par toute recette.

C. Toute dépense du budget doit être financée par une recette particulière.

17. La loi de règlement (LR) :

A. Constate les résultats financiers de chaque année civile.

B. Modifie en cours d'exercice les dispositions de la loi de finances initiale (LFI), compte tenu de l'évolution de la conjoncture économique et financière.

C. Fixe temporairement les comptes de l'année écoulée.

18. Que signifie une production stockée négative au compte de résultat ?

- A. L'entreprise a moins vendu qu'elle a fabriqué de produits finis.
- B. L'entreprise a plus vendu qu'elle a fabriqué de produits finis.
- C. L'entreprise a autant vendu qu'elle a fabriqué de produits finis.

19. Un résultat net négatif apparaît :

- A. Nulle part au compte de résultat.
- B. Du côté des charges au compte de résultat.
- C. Du côté des produits au compte de résultat.

20. Recevoir 1 000 € aujourd'hui est équivalent pour vous :

- A. À recevoir moins de 1 000 € dans un an.
- B. À recevoir 1 000 € dans un an.
- C. À recevoir plus de 1 000 € dans un an.

21. Une créance clients apparaît :

- A. À l'actif du bilan.
- B. Au passif du bilan.
- C. Nulle part au bilan.

22. Si les stocks s'élèvent à 10 000 €, les créances clients à 30 000 € et les dettes fournisseurs à 20 000 €, quelle est la valeur du besoin en fonds de roulement ?

- A. 10 000 €.
- B. 20 000 €.
- C. 60 000 €.

23. Un compte de résultat traduit :

- A. Le patrimoine d'une entreprise.
- B. L'activité d'une entreprise.
- C. L'exploitation d'une entreprise.

24. L'excédent brut d'exploitation est :

- A. Un potentiel de trésorerie généré par l'exploitation.
- B. Un résultat généré par l'exploitation.
- C. Une trésorerie générée par l'exploitation.

25. Un résultat courant avant impôts d'une valeur supérieure au résultat d'exploitation signifie :
- A. Que l'entreprise a plus de charges financières et exceptionnelles que de produits financiers et exceptionnels.
 - B. Que l'entreprise a plus de produits financiers et exceptionnels que de charges financières et exceptionnelles.
 - C. Que l'entreprise a plus de produits financiers que de charges financières.
26. Le chiffre d'affaires correspond :
- A. Aux ventes de marchandises.
 - B. Aux ventes de marchandises et à la production vendue.
 - C. Aux ventes de marchandises et à toute la production.
27. Les dotations aux amortissements, dépréciations et provisions sont :
- A. Des charges donnant lieu à un décaissement à venir.
 - B. Des charges donnant lieu à un décaissement immédiat.
 - C. Des charges calculées.
28. Si la valeur brute des immobilisations est de 100 000 €, le cumul des amortissements de 20 000 €, la valeur nette est de :
- A. 80 000 €.
 - B. 100 000 €.
 - C. 120 000 €.
29. Si les charges de personnel augmentent :
- A. La valeur ajoutée diminue.
 - B. La valeur ajoutée reste identique.
 - C. La valeur ajoutée augmente.
30. En supposant un besoin en fonds de roulement stable, si le fonds de roulement augmente :
- A. La trésorerie nette diminue.
 - B. La trésorerie nette reste identique.
 - C. La trésorerie nette augmente.

31. Une entreprise qui achète une machine au comptant pour 10 000 € et vend des produits à crédit pour 3 000 € voit :

- A. Ses produits augmenter de 3 000.
- B. Son résultat diminuer de 7 000.
- C. Sa trésorerie diminuer de 7 000.

32. La TVA déductible représente :

- A. Un produit pour l'entreprise.
- B. Une créance pour l'entreprise.
- C. Une dette pour l'entreprise.

33. Une entreprise se voit attribuer une subvention d'investissement de 10 000 € le 15 septembre. Elle est versée le 10 octobre.

- A. Au 15 septembre, les produits augmentent de 10 000 €.
- B. Au 15 septembre, les capitaux propres augmentent de 10 000 €.
- C. Au 15 septembre, la trésorerie augmente de 10 000 €.

34. L'entreprise A consent un prêt à une entreprise B, de 30 000 € à échéance 5 ans.

- A. L'opération fait diminuer le total de l'actif chez A.
- B. L'opération est neutre pour le total du passif de A.
- C. L'opération augmente les capitaux propres de B.

35. La comptabilisation d'une charge à payer :

- A. Augmente les charges.
- B. Diminue les charges.
- C. Fait baisser la trésorerie.

36. Le principe de prudence implique :

- A. Que les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.
- B. Que les moins-values potentielles ne sont pas enregistrées.
- C. Qu'il ne faut enregistrer que les plus-values et moins-values réelles.

37. Le principe de permanence des méthodes :

- A. Implique qu'il est strictement impossible de changer de méthode comptable.
- B. Limite les possibilités de changement aux seules adoptions de méthodes de référence.
- C. N'interdit pas d'opter pour une méthode qui n'est pas de référence.

38. Une provision s'enregistre :

- A. À l'actif soustractif.
- B. Au passif.
- C. Dans les produits.

39. Un amortissement dérogatoire :

- A. Diminue la valeur nette comptable de l'immobilisation.
- B. S'enregistre dans un compte de classe 2.
- C. Fait diminuer l'impôt.

40. Les réserves d'une entreprise :

- A. Sont égales au montant de sa trésorerie.
- B. Sont toutes distribuables aux actionnaires s'ils le souhaitent.
- C. Correspondent au montant des bénéfices passés non versés en dividendes.

Exercice 2 (6 points)

La société AGRICOVERT, spécialisée dans la vente en gros de pièces pour machines agricoles, vous communique certaines informations utiles à l'analyse de l'évolution de son besoin en fonds de roulement d'exploitation entre 2019 et 2020. Les données comptables relatives au cycle d'exploitation sont les suivantes :

Eléments	2019	2020
Stock initial de marchandises	2 160 000	1 428 000
Stock final de marchandises	1 428 000	1 600 000
Chiffre d'affaires	25 400 000	30 160 000
Achat de marchandises	12 980 000	16 932 000
Autres achats et charges externes	779 000	846 000
Créances clients et comptes rattachés	6 981 000	7 841 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 540 000	5 418 000
Dettes fiscales et sociales	1 810 000	2 111 000
Taux de TVA	20 %	20 %

Les données du secteur et de l'entreprise sont à votre disposition :

Données sectorielles	2019	2020
Rotation des stocks	58 jours	50 jours
Durée de crédit clients	86 jours	89 jours
Durée de crédit fournisseurs	98 jours	94 jours

Données de l'entreprise AGRICOVERT	2019	2020
Rotation des stocks	50 jours	32 jours
Durée de crédit clients	82 jours	78 jours
Durée de crédit fournisseurs	66 jours	91 jours

Le secteur d'activité de l'agroéquipement bénéficie de délais de paiement dérogatoires par rapport au délai légal de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture. Le délai maximum pour la vente de matériel agricole est de 110 jours à compter de la date d'émission de la facture.

1. Donner la définition du besoin en fonds de roulement et expliquer son utilité.
2. Calculer le besoin en fonds de roulement en valeur et en nombre de jours de chiffre d'affaires, en 2019 et en 2020.
3. Commenter l'évolution de l'ensemble des indicateurs donnés dans les tableaux (rotation des stocks, durée de crédit clients, durée de crédit fournisseurs). Que pensez-vous de la situation de l'entreprise ?
4. Indiquer quels sont les moyens que l'entreprise peut mettre en œuvre pour gérer son besoin en fonds de roulement.

Exercice 3 (6 points)

Vous disposez du compte de résultat de la société CASTART :

Exercice	2020
Production vendue	350 000
Production stockée	2 100
Subventions d'exploitation	150
Reprises sur dépréciations et provisions	7 000
Autres produits	
Produits d'exploitation	359 250
Achats de matières et approvisionnements	70 000
Variation de stocks matières	6 500
Variation de stocks autres approvisionnements	- 600
Autres achats et charges externes	58 000
Impôts et taxes	23 500
Charges de personnel	63 000
Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions	90 000
Autres charges	
Charges d'exploitation	310 400
Résultat d'exploitation	48 850
Autres intérêts et produits assimilés	2 500
Produits financiers	2 500
Intérêts et charges assimilées	18 500
Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions	21 300
Charges financières	39 800
Résultat financier	- 37 300
Sur opérations de gestion	
Sur opérations de capital	
° produits des cessions d'éléments d'actif	51 200
° subventions d'investissements virées au résultat	1 800
Reprises sur dépréciations et provisions	3 900
Produits exceptionnels	56 900
Sur opérations en capital (valeur comptable des éléments d'actif cédés)	32 400
Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions	150
Charges exceptionnelles	32 550
Résultat exceptionnel	24 350
Impôt sur les bénéfices	5 400
Résultat net de l'exercice	30 500

1. Quelle est l'utilité des soldes intermédiaires de gestion ?
2. Calculer l'excédent brut d'exploitation.
3. Donner la définition de la capacité d'autofinancement et la calculer de deux manières différentes.
4. Commenter les résultats obtenus.